

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

RAISON SOCIALE :

CTA DES ESTROUBLANS

COORDONNÉES :

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT

013C1506

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays GJ-636-QT (F)

Date d'immatriculation 27/09/2022

Date de 1^{ère} mise en circulation 27/09/2022

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

TRAFIC

N° dans la série du type (VIN) VF1FL000968997462 Catégorie internationale

Genre VASP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVSE72B051

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

121608



DATE DU CONTRÔLE

10/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

25020069

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé AVG, AVD

3.4.1.a.2. ESSUIE-GLACE: Essuie-glace inopérant ou manquant ou non conforme aux exigences AR

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite

4.5.3.a.2. COMMUTATION (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) :

Totalement inopérante

4.9.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (TÉMOINS OBLIGATOIRES POUR 1 F SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE) : Dispositif inopérant : ne fonctionne pas pour les feux de route ou les feux de brouillard arrière

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé ARD, ARG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVD

11.1.3.a.1. INSIGNE DISTINCTIF: Insigne distinctif détérioré ou absent

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANI	ARRIERE
VOLOT G	- MOLDIN	G
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.8 m/km	
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %	12 %
Forces verticales : VOLON	1298 daN	1003 daN

Frein de service

Forces de freinage : 420 daN 410 daN 331 daN 348 daN 3 % Déséquilibre (<20%): Forces de freinage (efficacité): 420 daN 410 daN 348 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %

Émissions à l'échappement

Taux d'efficacité global (≥58 %):65 %

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -3.2 % _____-1.0 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO